

Procédé de positionnement

Procédé de positionnement

Un entretien préalable à l'inscription est organisé lorsqu'un candidat souhaite s'inscrire au sein de l'école de conduite.

Il permet, avant de débiter la formation, d'analyser la situation du candidat par rapport aux compétences requises et aux acquis que le futur élève possède déjà. Ce positionnement conduit à la construction d'un parcours de formation personnalisé.

Il permet donc dans un premier temps de déterminer le procédé d'évaluation de départ qui sera planifiée en amont de la signature du contrat de formation et dans un deuxième temps de proposer au candidat une proposition de positionnement.

Évaluation de départ

L'évaluation de départ a été rendue obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991 et étendue par le décret du 26 décembre 2000 qui impose au contrat de formation de contenir : « l'évaluation de niveau du candidat à l'entrée en formation, notamment le nombre prévisionnel d'heures de formation ».

Cette heure d'évaluation, essentielle et obligatoire, permettra à l'enseignant de la conduite de définir le nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir toutes les compétences lui permettant de se présenter à l'examen pratique afin d'obtenir son permis de conduire et d'avoir une conduite respectueuse de la réglementation et des autres usagers.

L'estimation d'heures nécessaires ne peut avoir une valeur contractuelle, et le candidat ne devra la considérer qu'à titre indicatif. En effet, il est impossible pour l'auto-école de savoir quelle sera la progression du candidat au cours des semaines suivantes, et donc de connaître la date exacte de passage de l'examen.

Elle permettra une première estimation du coût total du permis de conduire.

Déroulement de l'évaluation de départ

En fonction de la situation de l'élève, l'évaluation de départ peut se faire de deux manières différentes :

Évaluation sur simulateur

Elle est destinée aux candidats n'ayant jamais pris de leçons de conduite et se déroule sur 1h.

Dans un premier temps, un court entretien avec le candidat a lieu sur sa motivation, son expérience de la route et ses attentes.

Dans un second temps, l'évaluation est réalisée sur simulateur pour une durée de 50 minutes.

Elle évaluera les facultés cognitives :

- Concentration
- Coordination motrice
- Inhibition

- Mémoire visuelle à court terme
- Estimation
- Balayage visuel
- Largeur du champ de vision
- Adaptation
- Attention partagée
- Prévention des risques
- Obéissance aux règles
- Temps de réaction

Le bilan de l'évaluation indiquant le volume d'heures estimatif à réaliser avec les explications des résultats obtenus est remis à l'élève après l'examen et la signature du document.

Évaluation dynamique

Elle est destinée aux candidats ayant déjà pris des leçons de conduite. Elle se déroule sur 1h.

Dans un premier temps, un cours entretien avec le candidat a lieu concernant sa motivation, sa personnalité, son expérience de la route et ses attentes.

Dans un second temps, une évaluation pratique (sur véhicule) est réalisée, permettant d'évaluer son niveau de conduite, de mesurer la capacité d'apprentissage du candidat et son émotivité.

Le bilan de l'évaluation indiquant le volume d'heures estimatif à réaliser avec les explications sur les résultats obtenus est remis à l'élève après l'examen et la signature du document.

Suite à cette première heure d'évaluation, le candidat est libre de continuer ou non sa formation à la conduite.